



Vision d'aménagement pour le pôle urbain Wilfrid-Hamel–Laurentienne

Groupes de discussion avec les principaux acteurs du milieu



Compte rendu

TABLE DES MATIÈRES

1. MISE EN CONTEXTE	3
1.1 <i>Information générale</i>	3
<i>Séances de travail</i>	3
1.2 <i>Objectifs des rencontres</i>	3
1.3 <i>Secteur d'intervention</i>	4
2. DÉMARCHE CONSULTATIVE	5
2.1 <i>Première phase des consultations</i>	5
2.2 <i>Prochaines étapes (2019-2020)</i>	5
2.3 <i>Parties prenantes par groupe :</i>	5
2.4 <i>Communication</i>	6
2.5 <i>Déroulement des rencontres</i>	7
3. FAITS SAILLANTS	8
4. RÉSUMÉ DES COMMENTAIRES	14
4.1 <i>Activités et vocations</i>	14
4.2 <i>Cadre bâti</i>	18
4.3 <i>Déplacements et mobilité</i>	20
4.4 <i>Aménagements urbains et espaces publics</i>	24

1. MISE EN CONTEXTE

1.1 Information générale

La Ville souhaite doter le secteur du pôle urbain Wilfrid-Hamel–Laurentienne d'une vision d'aménagement. Elle tient à profiter de la mise en place du Réseau structurant de transport en commun (RSTC) afin de favoriser la création d'une entrée de ville urbaine, moderne et dynamique, en plus de soutenir le développement des grands terrains vacants ou sous-utilisés.

Les citoyens qui habitent, travaillent ou fréquentent le secteur ainsi que les acteurs économiques, institutionnels ou communautaires intéressés ont été invités à partager leur connaissance du milieu et à donner leur avis sur la qualité des aménagements urbains, des constructions, des déplacements, du stationnement, des commerces et des services offerts.

Séances de travail

GROUPE	DATE	ENDROIT	NOMBRE DE PARTICIPANTS
1. Acteurs du milieu communautaire	Vendredi 15 mars 2019, 13h30	Bureau d'arrondissement des Rivières, complexe Jean-Paul-Nolin, 330, rue Chabot	11
2. Acteurs du milieu de l'aménagement du territoire et de l'environnement	Jeudi 21 mars 2019, 15h00	Bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou Édifice Joseph-Ernest-Grégoire, 399, rue Saint-Joseph Est	9
3. Acteurs du milieu économique, institutions et propriétaires	Vendredi 29 mars 2019, 15h00	Bureau d'arrondissement des Rivières, 330 rue Chabot	8

1.2 Objectifs des rencontres

- ✓ Rassembler les principaux acteurs du milieu dans le cadre d'un « groupe de discussion » portant sur la vision d'aménagement du secteur;
- ✓ Leur présenter la démarche d'élaboration de la Vision;

- ✓ Recueillir leur point de vue sur les divers thèmes d'intérêt :
 - Activités et vocations;
 - Cadre bâti;
 - Mobilité et déplacements;
 - Aménagements des espaces publics (rues, parcs et espaces verts, places publiques).

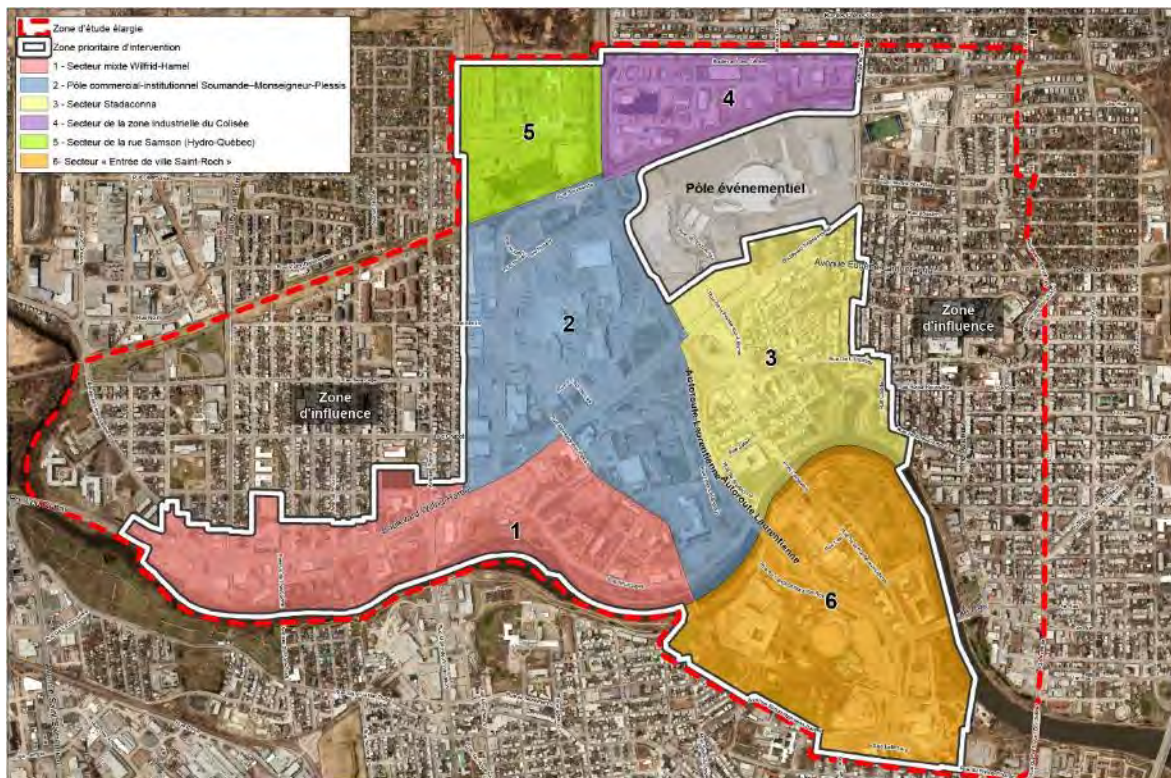
- ✓ Les informer et les impliquer dans la démarche participative;

- ✓ Répondre à leurs interrogations.

1.3 Secteur d'intervention

La zone prioritaire d'intervention englobe, entre autres, la zone commerciale Soumande, les abords du boulevard Wilfrid-Hamel, le secteur de la rue Bourdages, la zone industrielle du Colisée et la portion ouest du Vieux-Limoilou (Stadacona). Les aménagements situés de part et d'autre de l'autoroute Laurentienne, au sud de l'avenue Soumande, feront partie de l'analyse, ce pour quoi le secteur d'entrée de ville de Saint-Roch est inclus.

Sans toutefois être prioritaire, les secteurs se trouvant dans la zone d'étude élargie identifiée sur la carte (aires d'influence) ont été intégrés à l'exercice de planification puisqu'ils sont touchés de près par les activités et le développement du pôle.



2. DÉMARCHE CONSULTATIVE

2.1 Première phase des consultations

- Questionnaire en ligne (13 février au 10 mars 2019);
- Atelier participatif (28 février 2019);
- **Groupes de discussion ciblés (15, 21 et 29 mars 2019).**

2.2 Prochaines étapes (2019-2020)

- Élaboration du projet de vision d'aménagement (orientations, objectifs et propositions d'aménagement);
- Présentation du projet de la vision d'aménagement;
- Deuxième phase de consultation sur le projet de vision d'aménagement;
- Adoption de la vision d'aménagement.

2.3 Parties prenantes par groupe :

- Groupe 1. Acteurs du milieu communautaire :
 - Conseils de quartier :
 - Vanier;
 - Saint-Roch;
 - Lairet.
 - Organismes communautaires :
 - Fraternité Sainte-Marie de Vanier;
 - Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap (CAPVISH);
 - La Ruche Vanier;
 - Centre communautaire Jean-Guy Drolet;
 - La Bouchée généreuse.
 - Autres :
 - Centre de la petite enfance-bureau coordonnateur l'Essentiel (CPE-BC l'Essentiel);
 - Société de la Rivière Saint-Charles;
 - Domaine du Parc Savard.

- Groupe 2. Acteurs du milieu de l'aménagement du territoire et de l'environnement :
 - Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (FAAAD), Université Laval;
 - École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD), Université Laval;
 - Organismes environnementaux :
 - Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale (CRE-CN);
 - Nature Québec;
 - Organisme des bassins versants de la Capitale (OBV de la Capitale).
 - Firmes d'architecture :
 - Coarchitecture;
 - CCM2 architectes.
 - Organismes spécialisés en mobilité durable :
 - Accès transports viables;
 - Mobilit-T.
- Groupe 3. Acteurs du milieu économique, institutions et propriétaires :
 - Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ);
 - Immeubles Simard, corporatif résidentiel;
 - Trudel Alliance (Fleur de Lys centre commercial);
 - GM Développement.

2.4 Communication

- Communiqué de presse – 13 février 2019;
- Envoi courriel – parties prenantes, listes de distribution;
- Médias sociaux et écrans interactifs.

2.5 Déroulement des rencontres

- Accueil des participants;
- Mot de bienvenue;
- Présentation des objectifs des rencontres et de la démarche d'élaboration de la Vision;
- Présentation du portrait du territoire (mise en contexte);
- Présentation des thèmes de discussion :
 - Thème 1 : Activités et vocations;
 - Thème 2 : Cadre bâti;
 - Thème 3 : Mobilité et déplacements;
 - Thème 4 : Aménagements des espaces publics.
- Discussion par thème à l'aide de questions clés;
- Conclusion et remerciements.

3. FAITS SAILLANTS

Groupe 1 : Acteurs du milieu communautaire

- Les « ingrédients » essentiels pour faire du pôle urbain Wilfrid-Hamel–Laurentienne un milieu de vie, de travail et de divertissement idéal :
 - **Échelle humaine** : bâtir à échelle humaine, liens à échelle humaine, à pied, vitalité, rues étroites et conviviales, etc.
 - **Verdissement** : paysages, arbres matures, végétaliser, espaces verts, parcs, verdure, etc.
 - **Mixité sociale** : inclusion, diversité sociale, etc.
 - **Mixité des fonctions** : diversité des fonctions, commerces, marché public, etc.
 - **Accessibilité** : à pied, à vélo, personnes handicapées, personnes à mobilité réduite, etc.



- **1^{er} thème : Activités et vocations**

Commerce

- Augmenter et diversifier le nombre de commerces de proximité;
- Rendre les commerces plus accessibles.

Habitation

- Besoin de logements sociaux et abordables, sinon gentrification et départ de la population locale;
- Créer un écoquartier à Vanier, accessible pour les personnes handicapées;
- Construire de l'habitation sur les terrains d'Hydro-Québec;
- Construire des résidences dans le secteur Place Fleur de Lys;
- Bâtir en hauteur (locatifs et bureaux), avec une acceptabilité sociale préalable aux projets.

Emploi

- Créer des emplois de qualité dans le quartier;
 - Faciliter l'insertion en emploi pour les gens du quartier ou à proximité du quartier.
- **2^e thème : Cadre bâti**
 - Valoriser l'intérêt historique du Vieux-Vanier;
 - Absence de cadre bâti intéressant dans le secteur;
 - Bâtir à échelle humaine;
 - Concernant le stationnement :
 - Favorable aux stationnements étagés avec une belle allure et toiture végétalisée pour diminuer la surface des grands stationnements;
 - Continuer à offrir du stationnement gratuit dans les rues et près des restaurants;
 - Réduire les grands stationnements.
 - **3^e thème : Déplacements et mobilité**

Autoroute

- Transformer l'autoroute en boulevard urbain;
- L'autoroute encourage l'utilisation de la voiture.

Transport actif

- Difficulté pour les piétons de traverser le boulevard Wilfrid-Hamel;
- Le temps d'attente pour obtenir un feu piéton est trop long et mal coordonné (boulevard Wilfrid-Hamel/rue de la Croix-Rouge);
- Le temps alloué par les feux piétons aux intersections est trop court;
- Présence de trottoirs inadéquats et peu accessibles pour les personnes à mobilité réduite (trous, poteaux dans le milieu du trottoir);
- Les aménagements du secteur ne favorisent pas l'utilisation du vélo pour aller travailler;
- Le lien cyclable entre le boulevard Pierre-Bertrand et le pont Scott est dangereux, car il se termine au pont;
- Raccorder les pistes cyclables du secteur pour traverser le boulevard Wilfrid-Hamel et la rue Marie-de-l'Incarnation.

Transport en commun

- Le transport en commun est peu convivial et peu adapté aux personnes à mobilité réduite (pas d'abribus, manque de bancs, grande distance entre les arrêts d'autobus, présence d'andains de neige aux arrêts, une seule place par autobus pour les personnes en fauteuil roulant);
 - Développer et mieux desservir localement le quartier en transport en commun;
 - Le projet du réseau structurant de transport en commun est bon pour le secteur.
- **4^e thème : Aménagements des espaces publics**
 - Créer des espaces verts et des espaces publics dans le secteur de la Place Fleur de Lys et aux alentours;
 - Ajouter des espaces verts et des arbres entre les rues et les trottoirs (banquettes).

- **2^e thème : Cadre bâti**

- Densifier et développer le secteur à échelle humaine;
- Changer l'environnement d'asphalte autour de la place Fleur de Lys pour obtenir un milieu intéressant où les gens iront faire des emplettes à pied et en transport en commun.

- **3^e thème : Déplacements et mobilité**

Connectivité

- Transformer l'autoroute en boulevard urbain;
- Faire des connexions avec les rues des quartiers de Vanier, Saint-Sauveur et Limoilou pour faciliter et favoriser les déplacements efficaces.

Transport en commun

- Mieux desservir le secteur avec un réseau d'autobus attirant et un trambus;
- Le métrobus est peu structurant, non confortable et n'amène pas les gens dans le secteur.

- **4^e thème : Aménagements des espaces publics**

- Aménager des constructions en façade sur le boulevard pour créer une vie autour.;
- Prévoir de la végétation qui servirait de coulée verte en demeurant un lieu animé avec des terrasses et des espaces collectifs;
- Réaménager les ruisseaux pour permettre aux espaces verts d'infiltrer le quartier;
- Secteur pauvre en arbres et en espace vert alors que la rivière Saint-Charles est tout près et offre un milieu naturel intéressant;
- Aménager des accès à la rivière Saint-Charles pour que les citoyens puissent en profiter.

- Utiliser le trambus sur le corridor laurentien pour desservir l'est et l'ouest.

- **4^e thème : Aménagements des espaces publics**
 - Concentrer les hauteurs aux endroits stratégiques pour mieux apprécier la vue et préserver les percées visuelles;
 - Favoriser les accès publics aux sentiers de la rivière Saint-Charles;
 - Ajouter des espaces verts et des parcs dans l'ensemble du secteur;
 - Rendre le secteur plus convivial pour encourager les déplacements actifs. Par exemple, beaucoup de gens se stationnent à la Place Fleur de Lys et marchent pour aller au Centre Vidéotron. Ce n'est pas agréable. Si cela devenait convivial, il y aurait plus de déplacements actifs.

4. RÉSUMÉ DES COMMENTAIRES

4.1 Activités et vocations

De façon générale, certaines fonctions (commerces, habitation, services, etc.) sont-elles trop peu présentes et devraient-elles être renforcées? Si oui, où? À l'inverse, certaines fonctions sont-elles inadéquates ou trop présentes?

L'accroissement de la population résidante au sein du secteur est-il une priorité? Le cas échéant, quel type d'offre résidentielle répondrait le mieux aux besoins?

L'offre de commerces et de services répond-elle aux besoins? L'accroissement des emplois est-il une priorité?



Groupe 1. Acteurs du milieu communautaire

Voici les éléments mentionnés par les participants :

Note : le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'occurrences du commentaire.

- **Commerce**
 - Diversifier et augmenter le nombre de commerces de proximité (5);
 - Rendre les commerces plus accessibles (2);
 - Présence de beaucoup de commerces de grandes bannières;
 - Désert alimentaire (le Maxi est isolé par l'autoroute);
 - Il n'y a pas besoin de commerces, car le centre commercial Fleur de Lys répond à la clientèle du Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap (CAPVISH).

- **Habitation**
 - Nécessité de logements sociaux et abordables, sinon, gentrification et départ de la population locale (5);
 - Créer un Écoquartier à Vanier, accessible pour les personnes handicapées (3);
 - Construire de l'habitation sur les terrains d'Hydro-Québec (2);
 - Construire des résidences dans le secteur Fleur de Lys (2);
 - Bâtir en hauteur (locatifs et bureaux), avec une acceptabilité sociale préalable au projet (2);

- Attention à la création de *ghettos* de logements sociaux comme au coin du boulevard Hamel et de la rue Marie-de-l'Incarnation;
 - Densifier près de la ville et non dans la banlieue;
 - Densifier par-dessus les bâtiments existants, comme en Europe;
 - Attirer les familles;
 - Un nombre important de bâtiments locatifs ont besoin de rénovation, mais les propriétaires n'ont pas les moyens, car les loyers sont à prix modiques;
 - Donner accès au secteur Vanier aux programmes de rénovations de la Ville;
 - Créer des habitations de type coopérative;
 - S'inspirer des « villas de l'anse », avec une mixité sociale et de petits commerces sur place.
- **Emploi**
 - Importance d'avoir des emplois de qualité dans le quartier;
 - Faciliter l'insertion en emploi pour les gens du quartier ou à proximité du quartier.
 - **Autres**
 - Il y a une faible offre de loisirs et de culture.

Groupe 2. Acteurs du milieu de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Voici les éléments mentionnés par les participants :

Note : le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'occurrences du commentaire.

- **Commerce**
 - Les commerces présents dans le secteur ne sont pas des commerces de proximité (2);
 - Les commerces sont très présents avec beaucoup de stationnements pour y attirer les gens (2);
 - Fleur de Lys pourrait devenir un endroit de commerces de proximité en implantant du résidentiel;
 - Revoir la taille des commerces;
 - Les ménages qui vont avoir un emploi sur le territoire demanderont des services locaux.
- **Habitation**
 - La vocation résidentielle est à privilégier; il manque d'habitation (4);
 - Il existe un potentiel résidentiel incroyable dans le secteur;
 - S'inspirer des projets réalisés par les étudiants en design urbain de l'Université Laval;
 - La rivière est un atout majeur dans le secteur surtout pour les habitations sociales;

- Les gens qui vivent en habitation sociale sont isolés dans des enclaves du secteur;
 - Le réseau structurant de transport en commun sera le plus grand vecteur d'attractivité pour les résidents;
 - Le secteur est à proximité de l'Université Laval, du centre-ville, du quartier Saint-Roch; ce sont des vecteurs d'attractivité pour les résidents;
 - Densité relativement peu élevée et intéressante qui donne un milieu de vie intéressant.
- **Emplois**
 - En faire un pôle technologique, de recherche, avec un thème qui pourrait inspirer le secteur;
 - Adapter la même stratégie que Saint-Roch où cela a commencé avec une belle place publique, quartier qui est devenu un attracteur d'emploi où certains sièges sociaux se sont installés;
 - Attirer des emplois, oui, mais ne pas avantager le secteur en délocalisant des emplois d'un autre secteur;
 - Attention aux emplois du secteur industriel, car ils sont consommateurs d'espace;
 - Pour attirer les employeurs, rendre l'endroit plus accessible par le réseau structurant de transport en commun et les parcours express.
 - **Services**
 - Il est nécessaire d'avoir une mixité d'usages dans le développement du secteur, surtout dans le secteur de Fleur de Lys (6);
 - Développer une mixité avec des bureaux, commerces, équipements communautaires, écoles, institutions universitaires pour attirer les étudiants (4);
 - Les « maison de jeu » et le résidentiel ne peuvent pas cohabiter à long terme (2);
 - La densité résidentielle doit être accompagnée de services;
 - Le potentiel récréotouristique actuel du pôle attire une clientèle défavorisée; si on apporte un pôle hôtelier et des événements cela va attirer une clientèle plus favorisée;
 - Choisir entre un environnement touristique ou résidentiel avec un milieu de vie à échelle humaine?

Groupe 3. Acteurs du milieu économique, institutions et propriétaires

Voici les éléments mentionnés par les participants :

Note : le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'occurrences du commentaire.

- **Commerce**
 - L'offre commerciale et de services du secteur est actuellement conçue pour les gens qui se déplacent en automobile;
 - Il y a un manque de commerces de proximité;

- Plus on va améliorer l'aménagement urbain, plus on va favoriser une diversification de l'offre commerciale;
- Permettre les permis de bar pour desservir le secteur du marché, centre Vidéotron, centre de foires afin que les gens puissent consommer sur place.

- **Habitation**
 - Investir dans le sport, loisir et écoles pour ramener les familles au centre-ville (2);
 - Aider à la rénovation des bâtiments pour attirer des jeunes familles et premiers acheteurs;
 - Offrir une variété de types de logements;
 - L'accroissement du résidentiel va bénéficier aux commerces et aider à revitaliser le quartier;
 - Il y a besoins de logements sociaux dans le secteur et de grands logements;
 - Attention de ne pas enclaver les logements sociaux au même endroit;
 - La Ville devrait faire des offres pour loger les clientèles défavorisées dans les immeubles;
 - 2-3 projets bien situés vont entraîner d'autres projets, comme du logement social.

- **Services**
 - Offrir des hôtels à proximité du pôle récréotouristique (3);
 - Favoriser la vocation récréotouristique, car les gens ne viennent pas dépenser dans le secteur, car il n'y a pas d'offre;
 - Si on amène des services, cela va bénéficier aux gens du secteur;
 - Les écoles et les centres sportifs sont un vecteur de développement pour l'habitation et les commerces.

- **Autres**
 - Avoir plus de flexibilité dans les usages pour permettre une plus grande mixité (sport, institution, commerce, résidentiel, administratif, industriel léger, éducation et savoirs) (5);
 - Le zonage est trop restrictif et il empêche les compagnies de s'installer (4);
 - Les lois du marché devraient dicter les usages (2);
 - Prendre exemple de la Ville de Lévis, qui fait confiance aux promoteurs grâce à des usages ouverts (2);
 - Une phase institutionnelle pourrait être un bon coup d'envoi pour relancer le secteur;
 - Permettre l'usage technologique, car il génère peu de nuisances.

4.2 Cadre bâti

*Quelles sont les composantes d'intérêt à conserver et valoriser dans le cadre bâti?
Certains éléments du cadre bâti gagneraient-ils à être transformés ou valorisés?*

Où voyez-vous du potentiel de développement ou de redéveloppement dans le pôle urbain? Quelle forme devrait-il prendre et comment devrait-il s'intégrer dans le milieu (gabarit, volumétrie, architecture, aménagement)?



Groupe 1. Acteurs du milieu communautaire

Voici les éléments mentionnés par les participants :

Note : le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'occurrences du commentaire.

- **Stationnement**
 - Réduire les grands stationnements (4);
 - Favorable aux stationnements étagés avec une belle allure et toiture végétalisée pour diminuer la surface des grands stationnements (4);
 - Continuer à offrir du stationnement gratuit dans les rues et près des restaurants (2);
 - Aménager les commerces près des rues pour éviter les immenses stationnements;
 - Les stationnements ne servent presque jamais sinon durant les événements.

- **Autres**
 - Valoriser l'intérêt historique du Vieux-Vanier (3);
 - Il n'y a pas de cadre bâti intéressant dans le secteur (2);
 - Bâtir à échelle humaine (2);
 - Être fier du milieu est plus facile si le quartier est beau;
 - Faire des concours d'architecture pour la construction de nouveaux bâtiments et donner une personnalité aux institutions et commerces;
 - Moduler le paysage avec diverses hauteurs de densification des rues (grands immeubles, plus petits immeubles et lieux pour socialiser);
 - Construire en hauteur le long des berges, car cela ne nuit pas au visuel;
 - Éviter la construction de bâtiments en hauteur en plein centre;
 - Intégrer les bâtiments dans le paysage existant;
 - Redévelopper les grands sites en respectant la trame de rue traditionnelle de Limoilou et de Vanier.

Groupe 2. Acteurs du milieu de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Voici les éléments mentionnés par les participants :

Note : le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'occurrences du commentaire.

- Densifier et développer le secteur à échelle humaine (7);
- Changer l'environnement d'asphalte autour de Fleur de Lys pour obtenir un milieu intéressant où les gens iront faire des emplettes à pieds et en transport en commun ou à l'intérieur de Fleur de Lys (2);
- Développer les terrains autour des emprises de l'autoroute et du boulevard Hamel;
- Subdiviser et resserrer les terrains, resserrer les entrées pour animer la rue et mieux l'encadrer;
- Réduire la taille des commerces et des stationnements en façade pour garder un espace de vie en avant des commerces;
- Conserver le même gabarit que les quartiers adjacents avec une densité intéressante;
- Développer une variété de projets et non pas seulement de grands blocs;
- Gradation et densification près de l'axe laurentien, versus les nouveaux quartiers, qui est le point culminant et la jonction de Vanier et Limoilou;
- Dans l'immédiat, ne pas développer des tours de bureaux, mais aider le commercial déjà existant;
- Garder du stationnement à Fleur de Lys et construire des habitations au-dessus;
- Profiter de l'occasion pour remplacer dans le futur certains bâtiments existants qui seront désuets d'ici 10-20 ans et déjà réfléchir comment les remplacer;
- Pour obtenir un quartier à échelle humaine attirant pour les gens, il faut du résidentiel avec des commerces;
- Renouveler Fleur de Lys;
- Importance de la planification : il faut séquencer en fonction d'un développement harmonieux.

Groupe 3. Acteurs du milieu économique, institutions et propriétaires

Voici les éléments mentionnés par les participants :

Note : le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'occurrences du commentaire.

- Rentabiliser le stationnement souterrain en augmentant les gabarits, car le sol n'est pas favorable (2);
- Permettre le stationnement étagé;
- Les gens veulent se stationner gratuitement et ne veulent pas aller dans un stationnement souterrain;
- Avoir du stationnement extérieur avec des percées visuelles pour encourager les gens à venir fréquenter les restaurants;

- Proposer des pics et des zonages ouverts orientés sur les principes du « Transit Oriented Development (TOD) »;
- Les hauteurs se prêtent bien là où il n'y a pas de bungalow en arrière;
- Prendre exemple sur Lévis, qui permet une flexibilité de hauteur;
- En Ontario, si le projet est vraiment bon, il y a des bonus de densité accordés;
- Augmenter le ratio d'occupation au sol, qui est déficitaire dans le secteur.

4.3 Déplacements et mobilité

Quels sont les principaux obstacles ou problèmes liés aux déplacements qui mériteraient une attention particulière? Comment proposez-vous de les régler?

Outre les composantes du réseau structurant de transport en commun projeté, quels éléments du transport (tous modes) pourraient être améliorés? À quels endroits?

Comment est-ce que le confort et la sécurité des piétons, des cyclistes et des usagers du transport en commun peuvent être améliorés? Comment la cohabitation avec les véhicules peut-elle être améliorée?



Groupe 1. Acteurs du milieu communautaire

Voici les éléments mentionnés par les participants :

Note : le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'occurrences du commentaire.

- **Obstacles**
 - Il y a une forte présence d'enclaves et d'entraves (chemin de fer, autoroutes);
 - La Place Jean-Béliveau est difficilement accessible, sauf en voiture;
 - L'autoroute de la Capitale est une frontière infranchissable pour les piétons;
 - Le boulevard Wilfrid-Hamel n'est pas convivial ni confortable à parcourir pour se rendre aux commerces de Fleur de Lys.
- **Autoroute**
 - Transformer l'autoroute en boulevard urbain (4);
 - L'autoroute encourage l'utilisation de la voiture (2);

- Favoriser l'entrée du côté nord vers le centre-ville et mettre le boulevard Laurentienne en « S » pour diminuer la vitesse.
- **Vélo**
 - Construire un lien cyclable entre le boulevard Pierre-Bertrand et le pont Scott est dangereux (2);
 - Raccorder les pistes cyclables un peu partout pour traverser le boulevard Wilfrid-Hamel et la rue Marie-de-l'Incarnation (2);
 - Les aménagements du secteur ne favorisent pas l'utilisation du vélo pour aller travailler vers ce pôle (2);
 - Cohabitation difficile avec les voitures sur la nouvelle piste cyclable sur Beaucage, car circulation de transit;
 - Circuler sur Beaucage est dangereux pour les cyclistes et les personnes en fauteuil roulant;
 - La piste cyclable longeant l'avenue du Colisée est peu intéressante, car arrêts fréquents à cause des entrées/sorties de stationnement;
 - Les passerelles ne facilitent pas la fluidité de la circulation à vélo;
 - Faire plus de passerelles, car elles sont trop loin les unes des autres;
 - Relier le parc Cartier-Brébeuf au parc Victoria par un lien piéton et à vélo en passant par le pont Lavigneur avec des rangées d'arbres en passant par l'Écoquartier.
- **Trottoirs**
 - Trottoirs inadéquats et peu accessibles pour les personnes à mobilité réduite (trous, poteaux dans le milieu du trottoir) (7);
 - L'épicerie le Frigo est appréciée des citoyens, mais il n'y a pas de trottoirs pour s'y rendre;
 - Le pont Scott a un trottoir difficile à déneiger; c'est problématique, car ce corridor rendrait accessible le parc Victoria;
 - Proposition d'une passerelle pour sécuriser le passage Soumande en face de Fleur de Lys qui est dangereux à vélo ou à pied;
 - Faire des trottoirs faciles à déneiger.
- **Piétons**
 - Il est très difficile de traverser le boulevard Wilfrid-Hamel (5);
 - Le temps d'attente pour obtenir un feu piéton est trop long et mal coordonné (boulevard Hamel/rue de la Croix-Rouge) (4);
 - Le temps alloué par les feux piétons aux intersections est trop court (3);
 - Les passerelles actuelles sont très utiles, mais laides;
 - Les feux de circulation favorisent les voitures;
 - La traverse piétonne Soumande/Saint-Odile qui passe par-dessus le chemin de fer est non accessible l'hiver et la glissière de métal de protection rallonge le déplacement des piétons;
 - Augmenter les protections au niveau des traverses avec des feux de circulation;
 - Rendre plus accessibles les traverses piétonnes pour les personnes handicapées visuelles et auditives;

- Manque de bancs pour permettre aux usagers de se reposer sur leur chemin pour atteindre Fleur de Lys;
- Accès difficile à Fleur de Lys pour les personnes à mobilités réduites à cause des traverses piétonnes sur le boulevard Wilfrid-Hamel et la présence des grands stationnements.
- **Transport en commun**
 - Développer et mieux desservir localement le quartier en transport en commun (5);
 - Le transport en commun existant est peu convivial et peu adapté aux personnes à mobilité réduite (pas d'abribus, manque de bancs, grande distance entre les arrêts d'autobus, présence d'andains de neige aux arrêts, une seule place par autobus pour les personnes en fauteuil roulant) (4);
 - Favorable au réseau structurant de transport en commun (3).
- **Autres**
 - Endroit stratégique à développer en termes de mobilité;
 - Circulation de transit importante dans le quartier Lairet par la rue Soumande et l'avenue du Colisée;
 - Importance de l'interconnectivité entre les deux rives;
 - Créer une stratégie d'aménagement « arbres-trottoirs-pistes cyclables-routes »;
 - Créer une mobilité utilitaire 4 saisons du corridor longeant la rivière;
 - Construire des liens à échelle humaine à pied et à vélo, avec des lieux où l'on se croise.

Groupe 2. Acteurs du milieu de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Voici les éléments mentionnés par les participants :

Note : le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'occurrences du commentaire.

- **Obstacles**
 - Le boulevard Hamel est un obstacle pour atteindre la rivière;
 - Le chemin de fer est une barrière qui pourrait être doublée d'une piste cyclable comme à Rosemont (Montréal);
 - L'autoroute Laurentienne est une frontière importante et un frein au développement du secteur;
 - Il s'agit d'un secteur où l'automobile est maître et qui est peu adapté aux personnes qui se déplacent en fauteuil roulant.
- **Connectivité**
 - Faire des connexions avec les rues des quartiers de Vanier, Saint-Sauveur et Limoilou pour faciliter et favoriser les déplacements efficaces (3);

- Transformer l'autoroute en boulevard urbain (3);
 - Développer une meilleure connectivité dans le secteur par le résidentiel;
 - Il manque une passerelle pour faire un lien avec Saint-Sauveur entre la rue Marie-de-l'Incarnation et la passerelle des Trois-Sœurs;
 - Décloisonner le secteur pour donner accès à ExpoCité qui deviendra une attraction locale et non seulement régionale.
- **Confort**
 - Implanter des trottoirs, végétaliser, ajouter une bande pour le vélo;
 - Pour faire un vrai quartier, il y a une synergie à faire avec le boulevard urbain qui permettrait d'officialiser un transport guidé dans ce secteur et d'enlever la pression en besoin de stationnement;
 - Faire de Fleur de Lys un lieu accessible et agréable pour les piétons et cyclistes et ne plus avoir de stationnements tout autour;
 - Aménagement en façade du boulevard urbain desservi par le trambus avec une vie au rez-de-chaussée (bars, services, terrasses) et des commerces aux étages supérieurs;
 - Le transport et la mobilité sont des éléments vendeurs pour une qualité de vie où tu passes plus de temps à la maison que dans le trafic avec un transport en commun qui rend ton déplacement confortable.
- **Transport en commun**
 - Mieux desservir en transport collectif le secteur avec un réseau d'autobus attirant et un trambus (3);
 - Le Métrobus est peu structurant, non confortable et n'amène pas les gens dans le secteur (2);
 - Beaucoup de transport en commun traverse le secteur, mais ce sont surtout des Express qui ne s'y arrêtent pas;
 - Demande un signal des autorités qu'il y aura du transport guidé (tramway-trambus) pour inciter les promoteurs à investir;
 - Faire une boucle de Fleur de Lys jusqu'au Colisée avec le trambus;
 - Les institutions et employeurs sont des générateurs de déplacements importants, donc proposer l'autopartage pour répondre à certains besoins et réduire la dépendance à l'auto solo.

Groupe 3. Acteurs du milieu économique, institutions et propriétaires

Voici les éléments mentionnés par les participants :

Note : le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'occurrences du commentaire.

- **Obstacles**
 - Convertir l'autoroute en boulevard urbain est un incontournable (tous);
 - Beaucoup d'habitations et de gens isolés par les grands axes routiers et les grands terrains inoccupés.
- **Transport en commun**

- Convertir le trambus en tramway (3);
- Trambus sur le corridor laurentien pour desservir l'est et l'ouest (3);
- Avec un bon système de transport en commun, il n'est plus nécessaire d'avoir autant de stationnements extérieurs ni de faire du stationnement souterrain;
- Desservir Fleur de Lys par un trambus, car c'est un pôle d'échange important pour les citoyens et un parc-o-bus informel;
- Le réseau structurant de transport en commun doit desservir le secteur à proximité des immeubles;
- Le secteur du divertissement n'est pas desservi en transport en commun; lorsqu'il y a des événements, la Ville n'a pas le choix de desservir.
- **Autres**
 - Mettre en place une trame urbaine de rue en partenariat avec les promoteurs;
 - Le boulevard urbain doit desservir le centre Vidéotron et surtout Fleur de Lys, générateurs de déplacements;
 - Aménager un lien (transport en commun, réseau cyclable et déplacements piétonniers) du boulevard Pierre-Bertrand jusqu'à Limoilou.

4.4 Aménagements urbains et espaces publics

Certaines composantes de l'espace public (rues/boulevard, parcs, places) devraient-elles faire l'objet d'interventions en priorité? Exemples : aménagement urbain, verdissement

Qu'est-ce qui pourrait être modifié afin que les résidents actuels et futurs, les travailleurs et les visiteurs vivent une expérience plus agréable?

Quels sont les points de vue ou les paysages à mettre en valeur?



Groupe 1. Acteurs du milieu communautaire

Voici les éléments mentionnés par les participants :

Note : le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'occurrences du commentaire.

- **Rivière**

- Ouvrir à nouveau le ruisseau Saint-Michel;
- Améliorer la qualité de l'eau de la rivière Saint-Charles pour permettre le canotage;
- Ajouter une navette pour aller à la rivière Saint-Charles, car l'accès est difficile.

- **Verdissement (tous)**
 - Créer des espaces verts et des espaces publics autour et à l'intérieur de Fleur de Lys (4);
 - Ajouter des espaces verts et des arbres entre les rues et les trottoirs (banquettes) (3);
 - Démolir le poste de police pour agrandir le parc Victoria;
 - Créer un parc à chien, car c'est un lieu de sociabilité;
 - Favoriser les places publiques et le verdissement;
 - Ajouter des parcs entre Vanier et Lairet;
 - Augmenter l'interconnectivité entre les parcs;
 - Ajouter du verdissement hivernal avec des conifères pour bloquer les vents en hiver;
 - Il y a un manque de verdure et de lieux verts accessibles et beaux pour que les gens puissent y rester;
 - Protéger les arbres matures existants et en planter d'autres suffisamment grands pour créer de l'ombre;
 - Créer des endroits interreliés pour avoir des lieux de sociabilité;
 - Penser à une trame pour piétons et non pour les voitures comme à Lebourgneuf;
 - Construire des toits verts.

- **Pôle événementiel**
 - Faire un pôle d'attraction à Fleur de Lys;
 - Le pôle événementiel ne devrait pas être clôturé, mais accessible de partout;
 - Le pôle événementiel est un îlot de chaleur;
 - Les citoyens de Lairet n'ont pas été consultés lors de l'aménagement du pôle événementiel;
 - La place publique qui s'y trouve n'est pas utilisée par les citoyens du quartier.

- **Autres**
 - Favoriser les rues étroites et conviviales;
 - Mettre des toilettes publiques;
 - Reconvertir le quartier en priorisant le piéton et non la voiture;
 - Développer une piste de ski de fond de type récréatif et de mobilité;
 - Animer le parc Victoria : animation, terrasses, commerces, marché public;
 - Ajouter des bancs dans les parcs publics, près des trottoirs et des abribus;

- Il y a un manque de lieux de rassemblements où les gens peuvent socialiser;
- Faire des jardins collectifs.

Groupe 2. Acteurs du milieu de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Voici les éléments mentionnés par les participants :

Note : le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'occurrences du commentaire.

- **Architecture**
 - Aménagement de constructions en façade du boulevard pour créer une vie autour du boulevard. Il peut aussi y avoir de la végétation et faire office de coulée verte, mais il doit demeurer un lieu animé avec des terrasses et des espaces collectifs (3).
- **Rivière**
 - Ressusciter les ruisseaux pour permettre aux espaces verts d'infiltrer le quartier (2);
 - Secteur pauvre en arbres et en verdissement alors que la rivière Saint-Charles est tout près et offre un milieu naturel;
 - Créer des accès vers la rivière Saint-Charles pour que les citoyens puissent en profiter;
 - Prévoir des espaces de débordement des rivières avec des milieux naturels, car les changements climatiques auront des conséquences;
 - La rivière Saint-Charles est un lieu magnifique pour pratiquer certains sports et on devrait prolonger le secteur linéaire.
- **Verdissement**
 - Verdissement sur les emprises des futures rues;
 - Au lieu de créer un méga parc, miser sur de petits parcs de proximité et des espaces publics près des artères commerciales et des arrêts d'autobus;
 - Faire de la déminéralisation et lutter contre les îlots de chaleur causés par les stationnements autour de l'amphithéâtre et du Colisée. Il y a moyen de verdir ces stationnements en réduisant le nombre de cases et ainsi mieux gérer les eaux de pluie.
- **Transport actif**
 - Penser au vélo hivernal;
 - Souci de cohabitation vélo et piétons sur les pistes cyclables;
 - Connecter une piste cyclable entre le boulevard Champlain et l'embouchure de la rivière Saint-Charles;
 - Inciter les employeurs à mettre à profit le transport actif en réduisant le nombre de stationnements sur les lieux d'emploi.

- **Autres**

- Autour de l'Institut de Réadaptation en Déficience physique de Québec (IRD PQ) : favoriser le résidentiel dans ce secteur grâce à la création d'un méga espace vert comme les plaines d'Abraham;
- Rêver en termes d'espace et d'aménagement et prendre pour exemple le boulevard Champlain;
- Organiser plus d'activités de loisirs à proximité et non à une demi-heure de voiture;
- Le centre commercial Fleur de Lys pourrait céder une place à la Ville pour qu'il y ait un espace public animé;

Groupe 3. Acteurs du milieu économique, institutions et propriétaires

Voici les éléments mentionnés par les participants :

Note : le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'occurrences du commentaire.

- **Points de vue**

- Concentrer les hauteurs aux endroits stratégiques pour mieux apprécier la vue et préserver les percées visuelles (2);
- L'attrait du secteur est le centre Vidéotron et la vue sur le centre-ville;
- La vue est très belle de Fleur de Lys; sur le toit on y voit les montagnes, le centre-ville;
- Exploiter les hauteurs et exploiter cette vue, car il y a un potentiel de développement financier;
- L'axe Laurentien est une belle séquence d'entrée de ville, il pourrait y avoir de beaux bâtiments pour passer par des séquences progressivement plus urbaines;
- L'IRD PQ devrait intervenir sur son bâtiment et sa propriété pour actualiser et bonifier le site : éliminer le stationnement de surface; trouver un levier pour forcer l'IRD PQ à intervenir, car ce site est un espace à requalifier, sinon il va altérer le paysage.

- **Rivière**

- Favoriser les accès publics aux sentiers de la rivière (3);
- La rivière peut devenir un chemin de transport du boulevard Wilfrid-Hamel vers la rue Marie-de-l'Incarnation; il y a beaucoup de trafic et une possibilité d'avoir du résidentiel. De là, il pourrait y avoir un accès jusqu'à l'intersection principale Laurentienne-Hamel;
- Il est plus intéressant de développer l'immobilier lorsqu'il y a un accès à la rivière. Cela donne une plus grande valeur foncière.

- **Verdissement**

- Ajouter des espaces verts et des parcs (tous);

- Beaucoup de gens se stationnent à Fleur de Lys et marchent pour aller au centre Vidéotron; ce n'est pas agréable. Si cela devenait convivial, il y aurait plus de déplacements (2);
 - Développer un partenariat public-privé pour aménager des espaces publics pour lutter contre les îlots de chaleur.
- **Aménagement urbain**
 - Pour que les gens aient une belle vie de quartier : importance de marcher agréablement et de traverser Laurentienne facilement.

